



RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Rennes - 12 juillet 2022

L'Insee Bretagne publie en partenariat avec le ministère des Sports, la Drajes de Bretagne et la Drajes des Pays de la Loire, l'étude

## "Trajectoires d'emploi des éducateurs sportifs salariés en France : des profils variés pour des parcours diversifiés"

Insee Analyses Bretagne n° 110

L'objectif de cette étude est de mieux connaître les parcours professionnels des éducateurs sportifs. Les résultats portent sur l'ensemble de la France car l'analyse a été menée à partir d'un panel de salariés dont l'effectif est insuffisant pour obtenir des données pertinentes à l'échelle régionale.

## 141 000 éducateurs sportifs salariés en France en 2018

- Pour être éducateur sportif, il faut être titulaire d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle permettant l'enseignement, l'animation, l'encadrement d'une activité physique ou sportive.
- o En 2018, 141 000 salariés occupent au moins un poste d'éducateur sportif en France. Deux tiers sont des hommes. Ils sont plutôt jeunes : quatre sur dix ont moins de 30 ans.
- Ils occupent souvent plusieurs postes et sont moins bien rémunérés que l'ensemble des salariés. Leur parcours professionnel est varié.

## 5 types de parcours professionnels observés entre 2009 et 2018

- o Parmi les éducateurs sportifs salariés, 17 % font de ce métier leur activité principale de manière durable, principalement dans la fonction publique ou en CDI dans le privé.
- Pour gagner en stabilité, 30 % des éducateurs sportifs vont changer de métier. Vers l'âge de 32 ans en moyenne, ils se reconvertissent. Leur situation s'améliore avec des salaires plus élevés et des contrats plus stables.
- 11 % des éducateurs sportifs n'exercent pas ce métier en activité principale. Néanmoins ils conservent cette activité secondaire plusieurs années.
- 24 % des éducateurs sportifs ne font qu'un passage éphémère dans ce métier, l'exerçant le plus souvent comme activité secondaire.
- Enfin, 18 % des éducateurs sportifs décident de guitter le statut de salarié pour se lancer en tant qu'indépendant ou pour une autre raison.







